

## PV de la DUP jeudi 23 mars 2017

#### ♦ Membres de la DUP :

la Vice Présidente : Dr I. RAMBAULT, la secrétaire, Claire-Odile Beauvallet,

la Trésorière : Sarah Georget, absente excusée

la Trésorière remplaçante : Marie Carof, invité : Amaury Derville, en téléphonie

≪

### 1. Approbation du PV du mois de février

Le PV est relu, quelques compléments d'informations sont apportés. Le PV est validé après modifications, et signé.

Marie et Claire-Odile font remarquer que les PV des mois d'octobre et janvier ne sont pas en ligne sur PSA. Amaury Derville nous invite à les ré-adresser signés à Pierre d'Argenlieu chargé de les mettre en ligne.

Amaury fait un aparté pour nous informer de modifications nécessaires pour les courriels "asalee.fr " lourdement spammés, le filtrage mis en place étant trop strict un blocage des "réceptions" est apparu.

Cela nécessite la mise en place d'un autre service ".org"; cela va demander du temps, d'autant plus que l'équipe informatique a été brutalement endeuillée d'un de ses membres.

Les membres de DUP relèvent que la mise en place d'un "bandeau FLASH déroulant" sur PSA, qui avait été envisagé en janvier pour informer de la mise en ligne du dernier procès verbal de la DUP mais serait un moyen d'information idéal pour ce genre d'information. L'idée est retenue par Amaury qui faire le nécessaire.

### 2. <u>DUP</u> : élections à envisager en 2017 ?

Les membres de la DUP ont demandés de l'aide auprès du CREDES, quant aux modalités de mise en place du CHSCT, et éventuelles élections à envisager compte tenu de l'effectif croissant des salarié(e)s d'ASALEE.

#### Deux modalités possibles :

- élire que des membres pour assurer les fonctions CHSCT, sachant que les mandats sont de 4ans, les élus verraient leur mandat maintenu au-delà de celui des membres de la DUP élue en 2014, dont le mandat s'achèvera en octobre 2018.

- refaire des élections complètes avec anticipation, des membres de la DUP qui selon les modalités de la "nouvelle DUP" (Délégation Unique du Personnel), les élus portent tous la même casquette de membres Délégué du Personnel (DP), membre du Comité d'Etablissement (CE) et membre du Comité d'Hygiène et Sécurité et des conditions de Travail (CHSCT).

Le nombre de membres à élire augmente puisque cela tient compte de l'effectif des salariés sur les 2 années précédant la date des élections. Ce qui porterait à 12 titulaires et 12 suppléants à élire.

Les élections sont envisagées sur le mois de juin.

# 3. <u>Présentations des IDSP ASALEE ayant des fonctions spécifiques au sein d'ASALÈE.</u> Qui fait quoi ?

Les membres de la DUP souligne que tout les projets d'organisation au sein d'ASALĒE doivent faire objet d'une information préalable lors d'une réunion DUP, même si le comité d'administration d'ASALEE n'a pas encore entériné la mise en place, d'autant plus que certaines fonctions sont déjà effectives.

Un manque de clarté dans les propositions de fonctions spécifiques faites aux salariés est aussi souligné, via mail à priori pas reçu par tous.

Amaury Derville nous fait un bilan de la situation actuelle : 50 à 100 IDE ASALEE assurent des fonctions parallèles ; certaines sont des référentes ponctuelles d'autres des référentes permanentes.

Trois thèmes principaux identifiés:

- Recrutement et compagnonnage,
- Support au réunion de secteur,
- Formation ETP

Des missions transverses :

- Vigilance,
- Sevrage Tabac,
- Axe de pratique avancée,
- axe de recherche.

ASALEE a été auditionné par la DGOS. Les évaluateurs ont reconnus que certaines IDSP ASALEE étaient probablement éligible au terme de "pratiques avancées". Ce qui aura pour conséquences, au sein d'ASALEE de réfléchir sur la qualification des IDSP ASALEE, jusqu'à décision du conseil d'administration.

# 4. <u>Propositions faites en janvier : Améliorer la visibilité de l'accès à la DUP, qu'en est-il ?</u>

L'idée de créer sur la page d'accueil de PSA, un "bandeau déroulant" pour les infos flash est demandé par les membres de la DUP.

exemples : le dysfonctionnement récent des adresses mails xxxzzz@asalee.fr,... la date de préparation des éléments paie ...date de la prochaine DUP, mise en ligne des PV de la DUP...

# 5. <u>CREDES/CEZAM</u>: adhésion envisagée par les membres de la DUP - Avantages et inconvénients

Les membres de la DUP font part de intention d'adhérer au CREDES/CEZAM, suite à la formation suivie en 2016 et le conseil récent concernant la mise en place du CHSCT.

Le CREDES est acteur de l'économie sociale et solidaire, il n'a pas une finalité financière et place l'humain au centre de son projet associatif.

21 Inter-CE en France partagent leurs idées et mènent des actions au profit du réseau national avec des objectifs communs et dans lequel Cezam Poitou-Charentes s'est inscrit pour :

- Accompagner les élus dans leurs missions et projets : appui et conseils
- Aider au fonctionnement du Comité d'Entreprise : formations,
- Les Activités Sociales et culturelles pour les salariés, à tarifs négociés sur toute la France.

Au delà de l'appui-conseils-formation, les élus pourraient proposer aux salariés une carte CEZAM moyennant une participation financière, afin de valider le financement sur le budget de fonctionnement.

Cette participation contribuerait aussi aux frais d'expédition des cartes nominatives et le guide réunissant tous les partenaires adhérents à CEZAM.

Le salarié peut en faire bénéficier de réduction pour sa famille : La carte Cezam est nominative mais grâce aux cartes conjoints / enfants, diponible auprès du CE ou de l'inter-CE, c'est toute la famille qui profite des avantages!

La carte CEZAM est un outil clé en main pour promouvoir auprès du plus grand nombre l'accès à la culture et aux loisirs. La carte est utilisable auprès des partenaires référencés dans les guides Cezam, le site <a href="www.carte-cezam.fr">www.carte-cezam.fr</a> ou sur les sites Cezam des 21 Inter-CE Cezam en France.

Avant de valider cette option de carte CEZAM, un courriel sera adressé à tous les salariés pour évaluer la faisabilité financière.

### 6. Questions diverses

### - Saisie des heures de délégations DUP sur PSA

Les membres de la DUP disposent d'heures de délégation mensuelle : il avait été évoqué la possibilité de créer pour chaque membre une ligne "spéciale" afin de saisir les heures dédiées à la DUP.

A ce jour, rien n'est mis en place. Les membres reposent la question : comment renseigner dans PSA, et le "suivi hebdo du temps passé" ? réunion ? Contribution aux actions de développement d'Asalée ?

=> en attendant les prochaines élections, Amaury Derville propose de saisir en réunion = les réunions préparatoires, et en "contribution..." les réunions mensuelles DUP.

### - bilan mensuel des demandes de remboursements par salariés ASALEE

Les salariés renseignent PSA pour les demandes de remboursement (frais kilométriques, frais restauration, achat matériel...) mais nous ne recevons pas de relevés justificatifs des frais remboursés.

Les membres de la DUP demandent à ce qu'un relevé mensuel des frais remboursés soit adressé aux salariés.

Amaury Derville, souligne la faisabilité de cette demande, puisque l'intégralité des frais est sur une base dédiée, et fait l'objet de contrôle régulier par le service comptable. Il serait même envisageable de formaliser un relevé systématique à chaque remboursement émis.

La séance est clôturée à 11h45

la prochaine réunion fixée au jeudi 13 avril, même heure même lieu.

La Vice Présidente ASALEE, Dr Isabelle RAMBAULT

MEALILI

La secrétaire de la DUP

Claire-Odile BEAUVALLET